

Direction générale

Affaire suivie par : Audrey BERTRAND

DECISION N°062/DG/2025-2026

**portant nomination et désignation des représentants de l'administration
et du personnel au comité social d'administration
(remplace la décision n° 0100/DG/2024-2025)**

Le directeur général,

- Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 251-1 et suivants ;
- Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et établissements publics de l'Etat ;
- Vu l'arrêté-cadre du 30 juin 2022 relatif aux comités sociaux d'administration et aux formations spécialisées au sein du ministère chargé de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministère chargé de la transition énergétique ;
- Vu l'arrêté du 30 août 2022 relatif à la composition et au mode de scrutin des comités sociaux d'administration et des formations spécialisées au sein des services du ministère chargé de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministère de la transition énergétique ;
- Vu le procès-verbal des opérations électorales réalisées du 1^{er} au 8 décembre 2022 et la publication en ligne des résultats électoraux pour les comités sociaux d'administration au sein des services du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministère de la transition énergétique et de certains services du Secrétariat d'Etat à la mer ;

Décide :

Article 1 :

A compter du 23 janvier 2026, la composition du Comité Social d'Administration de l'ENSM est fixée comme suit :

Représentants de l'administration
François LAMBERT, Directeur général et président du CSA
Laure PRUNIERES, Directrice des ressources humaines

Représentant du personnel – SNESM UNSA Développement Durable	
<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Franck PETITJEANNOT, Saint-Malo	Jean-Yves BRIAND, Saint-Malo
Fabienne PERROT, Le Havre	Lolita LEGROS, Le Havre
Jean AVRIL, Marseille	François CHAMPION, Le Havre
Marie BOUIN, Le Havre	Maxime CROCHEMORE, Le Havre
Pierre PERRIN, Saint-Malo	Julien TOURY, Saint-Malo
Céline CRAVEREAU, Marseille	Lionel DRUAUX, Le Havre
Frédéric GILLIOT, Le Havre	Laure BONNIN, Le Havre

Article 2 :

Audrey BERTRAND est désignée comme secrétaire administrative.

Article 3 :

La présente décision remplace la décision n° 0100/DG/2024-2025

Article 4 :

Le Directeur Général est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait au Havre, Le 23/01/2026

Le Directeur Général de l'ENSM

M. François LAMBERT

